

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE DE REVONNAS

SEANCE DU 18 JUIN 2025

Délibération n° 20250618.3

<u>Nombre de conseillers :</u>	<u>Nombre de conseillers votants :</u>
En exercice : 14	- dont « pour » : 12
Présents : 9	- dont « contre » : 0
Absents excusés avec procuration : 3	- dont « abstention » : 0
Absent excusé : 0	
Absents : 2	

Le mercredi 18 juin 2025 à 20h15, le conseil municipal de la commune de REVONNAS, convoqué 13/06/2025 s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick ROCHE, à la salle du conseil en mairie.

PRÉSENTS : Mesdames Florence BERGER, Amandine DARBON, Isabelle ROUTHIAU, Hélène TESTARD et Messieurs Philippe BENMERGUI, Yoann LEVÊQUE, Thibaut MARTINEZ, Patrick ROCHE et Yoann VIOLLET

Hélène TESTARD) et Mr Aurélien BEYEKLIAN (pouvoir donné à Mr Philippe BENMERGUI)

ABSENTS EXCUSÉS avec pouvoir : Mme Nathalie BERTRAND (pouvoir donné à Mme Amandine DARBON), Mme Marie-Aude DABOUT (pouvoir donné à Mme

ABSENTS : Monsieur Marc BUISSON et Mme Françoise DUSSUC

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Florence BERGER

OBJET :

Modification des règlements intérieurs cantine et garderie

Monsieur le Maire et Madame la 2^{ème} adjointe vous présentent les règlements intérieurs de cantine et garderie retravaillés par la commission scolaire et périscolaire. Ces règlements ont été présentés aux enseignants et aux représentants des parents d'élèves.

Ils sont associés à une fiche de suivi de l'élève, à une fiche individuelle de réflexion cycle 1 et CP et à une fiche individuelle de réflexion cycle 2.

Si vous les approuvez, ces documents seront mis en place à compter de la prochaine rentrée, c'est-à-dire au 1^{er} septembre 2025. Ils seront mis sur le site 3DOuest qui gère les inscriptions de cantine, garderie dès mi-juillet début août pour que les parents les valident avant de pouvoir faire leurs réservations pour l'année 2025/2026.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- VALIDE les règlements intérieurs de cantine et garderie ainsi que les documents associés
- AUTORISE Monsieur le Maire à mettre en place les diverses sanctions notifiées dans ces documents

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.
Pour copie conforme

Le Maire,
Patrick ROCHE



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture
Le Et publication ou notification le

25 JUIN 2025

Accusé de réception en préfecture
001-240403214-20250625-20250618-3-DE
Date de réception préfecture : 25/06/2025